



# Génération Dijon

UNE AMBITION  
ÉDUCATIVE



© Jonas Jacquiel

Le projet de la ville  
pour les enfants  
et les jeunes  
de la naissance  
à 25 ans



#DessinonsDijon  
Espaces de parole



dijon.fr



# Sommaire

01

UNE AMBITION ÉDUCATIVE  
PORTÉE DEPUIS 20 ANS (2003-2023)  
**PAGE 4**

02

GÉNÉRATION DIJON, UN PROJET CONSTRUIT  
AVEC TOUTE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE  
**PAGE 8**

03

LES ORIENTATIONS  
DE GÉNÉRATION DIJON  
**PAGE 12**

04

GÉNÉRATION DIJON, LES PRINCIPES  
DE MISE EN ŒUVRE  
**PAGE 20**



### François Rebsamen

Maire de Dijon  
Président de Dijon métropole  
Ancien ministre

Les enfants, adolescents et jeunes de moins de 25 ans représentent un tiers de la population dijonnaise, soit 55 000 citoyens en devenir auxquels nous accordons une attention toute particulière.

Il est de la responsabilité de la ville, aux côtés de l'ensemble des acteurs éducatifs, de les accompagner dans leur construction, de les écouter et de leur offrir la possibilité de grandir et s'épanouir dans un contexte empreint d'égalité des chances et de justice sociale.

Cette génération grandit dans un environnement qui a fortement évolué. C'est pourquoi, dix ans après notre premier projet éducatif global, nous avons fait le choix de nous engager dans l'élaboration d'un nouveau projet pour les enfants et les jeunes, de la naissance à 25 ans. Avec Génération Dijon, nous nous attachons à prendre en compte les défis du monde contemporain : la transition écologique, les nouvelles formes de structures familiales, l'égalité femmes-hommes, les sociabilités d'aujourd'hui comme les réseaux sociaux ou encore les impacts de la crise sanitaire et des périodes de confinement.

C'est la première fois que notre politique éducative est élaborée en concertation avec tous les Dijonnais, dans une démarche de participation citoyenne. Avec Génération Dijon, la ville ambitionne de fédérer l'ensemble des acteurs éducatifs que sont les parents, les familles, les établissements scolaires, les associations, les acteurs de l'éducation populaire, les services municipaux, autour d'un projet commun dédié à la génération qui formera la société de demain.



01

## Une ambition éducative portée depuis 20 ans (2003-2023)

Depuis 2001, la ville de Dijon fait de l'éducation une priorité essentielle. Cette ambition a pris ancrage dans les projets éducatifs adoptés successivement par le conseil municipal : d'une part avec la mise en œuvre d'un premier projet éducatif local (PEL) en 2003, puis avec le projet éducatif global (PEG) élaboré en 2012. Dijon a été reconnue par l'UNICEF Ville amie des enfants.

*Depuis 20 ans, la politique municipale à destination de la jeunesse a conduit à de précieuses avancées qui bénéficient aux enfants et aux familles. Aujourd'hui, avec Génération Dijon, nous enrichissons notre action tout en l'adaptant aux réalités et défis de la société contemporaine.*

**Nathalie Koenders**

**1<sup>ÈRE</sup> ADJOINTE AU MAIRE DE DIJON**

Dans une logique de transversalité et en prenant en compte tous les temps de l'enfant et des jeunes de la naissance à 25 ans, **les projets éducatifs de 2003 et 2012** se sont déployés autour des principes forts que sont :

- l'amélioration du vivre ensemble ;
- l'accès de tous, et notamment des plus démunis, aux services et pratiques contribuant à la réussite éducative ;
- le renforcement de la qualité du service ;
- la mixité sous toutes ses formes ;
- l'accompagnement des enfants et des jeunes en difficulté ;
- l'encouragement à l'autonomie et à la participation des enfants et des jeunes.

Ils ont conduit à des avancées concrètes en faveur des enfants, des jeunes et de leurs familles, avec notamment :

- **l'augmentation du nombre de places d'accueil pour la petite enfance**, qui favorise une meilleure articulation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ainsi que **le développement de la dimension éducative** dans les établissements d'accueil du jeune enfant ;
- **la généralisation des accueils périscolaires dans toutes les écoles publiques**, avec une large amplitude d'ouverture ;
- **le développement des accueils de loisirs extrascolaires et des accueils jeunes** ;
- **l'accessibilité aux services de restauration, périscolaire et extrascolaire** facilitée par la simplification des procédures et la mise en place de la tarification au taux d'effort ;
- **l'accessibilité aux pratiques sportives et culturelles** par le développement de l'offre municipale, le soutien des acteurs associatifs et la mise en place de tarifs attractifs ou d'aides financières tels que la CarteCulture ou l'aide au paiement des cotisations sportives.

En **2012**, le **projet éducatif global** de Dijon, envisagé comme un outil pour contribuer à **l'égalité des enfants et des jeunes**, a donné lieu aux avancées suivantes :

- le développement de **l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil de la petite enfance** grâce à des diagnostics posés le plus précocement possibles, ainsi que sur les temps périscolaires et extrascolaires, avec si nécessaire un accompagnement individuel pour garantir leur pleine participation aux activités et des partenariats renforcés avec les professionnels médico-sociaux ;
- l'extension du programme de réussite éducative, déjà présent dans les quartiers politique de la ville, à l'ensemble des quartiers dijonnais ;
- le développement de propositions **d'aide à la scolarité** au sein de toutes les écoles sur le temps périscolaire, en complément des actions des acteurs associatifs et de l'Éducation nationale.

Avec **la mise en place de la semaine de quatre jours et demi en 2013**, toujours en vigueur aujourd'hui, une attention particulière a également été apportée aux rythmes des apprentissages scolaires des élèves, facilités par une demi-journée supplémentaire de classe par semaine. Les rythmes des enfants ont également été pris en compte dans les projets pédagogiques et dans l'aménagement des accueils de loisirs. Un **renforcement de la continuité et des complémentarités éducatives entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires** a été engagé à cette occasion. **Une prise en charge ajustée au rythme de chaque enfant** grâce à l'observation et aux échanges s'est également développée dans les structures d'accueil du jeune enfant.

Les coopérations entre professionnels du territoire au service des enfants et des jeunes ont également été soutenues par :

- une **organisation des services municipaux** et notamment du service enfance éducation en phase avec cet enjeu : création des postes de responsables éducatifs de quartiers, référents de la politique éducative pour les 3-11 ans, positionnement des directions d'accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires comme interlocuteurs privilégiés des directions d'école, etc. ;
- la création, dans chaque quartier, des **Maisons d'éducation populaire**, structures associatives soutenues par la ville, clés de voûte de l'animation de la vie sociale locale et de l'accompagnement des enfants et de leurs familles.

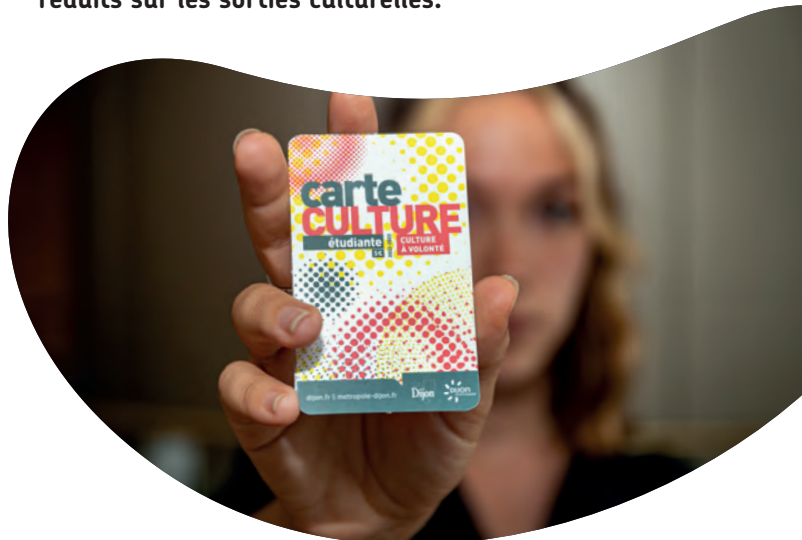


**La prise en compte du rôle des parents, premiers acteurs** de l'éducation des enfants, a été renforcée, tant au niveau de l'accueil et de l'accompagnement individuel qu'en termes d'implication dans le fonctionnement des structures d'accueil collectif. Cela s'est notamment traduit par **la mise en place des premiers conseils de crèche** qui continuent de se développer, **d'ateliers parents-enfants et de temps de parole dédiés aux familles**. Les professionnels municipaux s'impliquent également régulièrement dans les actions partenariales organisées avec et au bénéfice des familles dans chaque quartier, à travers l'animation des espaces parents et de cafés des familles. Sur cette période, **la ville a aussi largement développé ses politiques culturelles et sportives** en direction des enfants et des jeunes. Elles constituent de réels **leviers d'ouverture, de mixité et de réussite**. Son engagement en matière d'éducation artistique et culturelle, et ce dès le plus jeune âge avec **le projet d'éveil culturel des structures petite enfance**, vient ainsi d'être reconnu par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale par **la labellisation 100 % EAC** (Éducation Artistique et Culturelle). Ce sont ainsi près de 4 000 heures dédiées chaque année aux interventions artistiques sur le temps scolaire qui bénéficient aux enfants dijonnais des écoles élémentaires et maternelles.



C'est dans ce contexte qu'**une plateforme recensant l'ensemble des ressources municipales mobilisables a été mise à la disposition des enseignants**, en appui de leurs compétences propres. Cela a favorisé l'accès des enfants à des pratiques diversifiées et régulières dans les domaines artistiques, culturels, sportifs, d'éducation à l'environnement et à la biodiversité, ou encore à la citoyenneté, cultivant ainsi leur curiosité. Ces interventions sur le temps scolaires sont complétées par **une offre large sur les temps périscolaires et extrascolaires** dont bénéficient les enfants et les jeunes qui fréquentent **les accueils de loisirs et le dispositif Dijon sports découverte**.

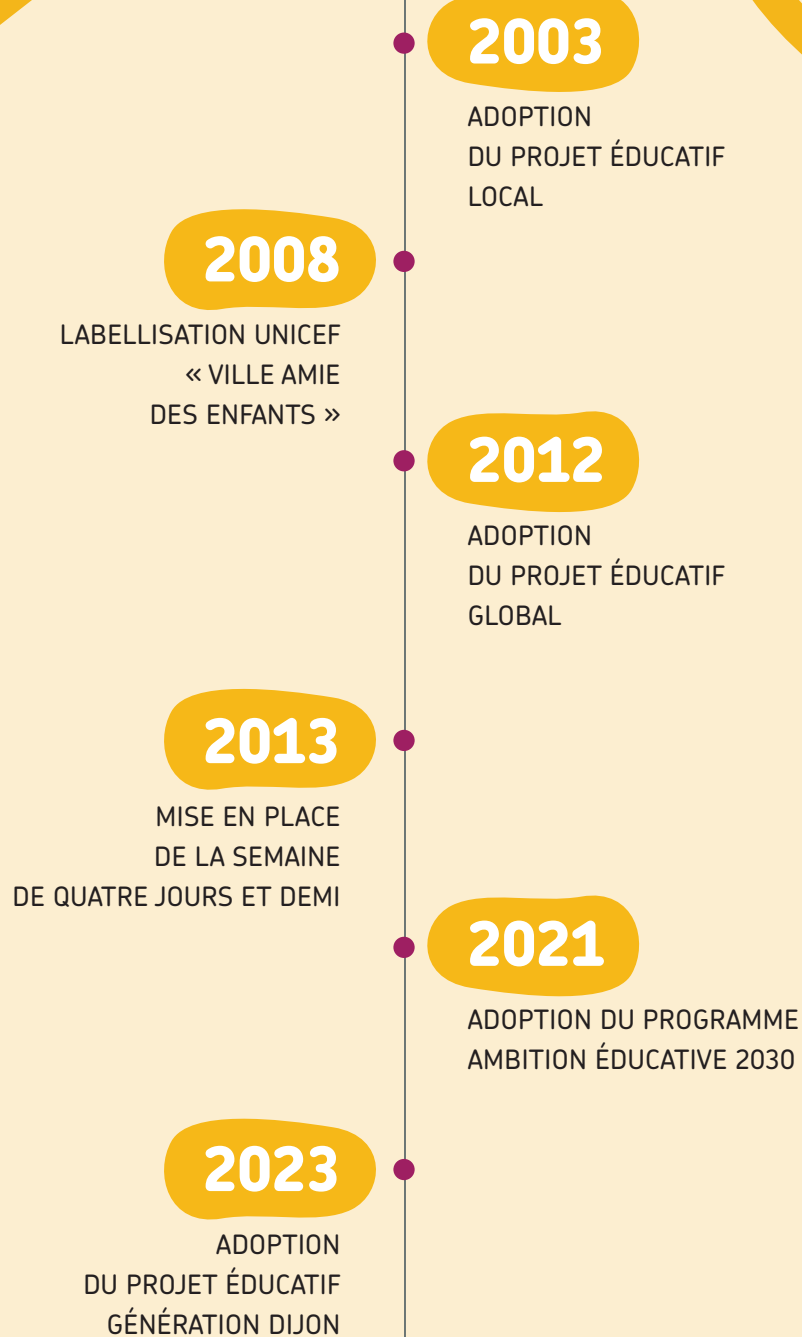
Le **CarteCulture**, portée par Dijon métropole et cofinancé par la ville de Dijon, propose également aux étudiants dijonnais de **bénéficier de tarifs réduits sur les sorties culturelles**.



L'action municipale en faveur des enfants et des jeunes s'est par ailleurs concrétisée à travers :

- le développement d'actions d'éducation à l'environnement dans l'ensemble des structures éducatives, avec de nombreux partenaires, dont Latitude21 ;
- **une offre de restauration collective de qualité**, grâce à laquelle plus de 8 000 enfants bénéficient quotidiennement de repas complets, équilibrés, avec **des produits bio et locaux** dont la proportion est passée de 10 à 50 % en 10 ans ;
- une amélioration de leur cadre de vie, avec **la rénovation et l'entretien des bâtiments** de la petite enfance, des écoles et des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires, qui s'est poursuivie par l'adoption en 2021 d'un **programme de travaux ambitieux - Ambition éducative 2030** - de 75 millions d'euros, avec comme objectif de disposer d'un patrimoine scolaire exemplaire d'ici 2030.





**Génération Dijon, le nouveau projet éducatif de la ville, s'inscrit dans la continuité de ces engagements et actions, avec une volonté de répondre avec détermination aux nouveaux enjeux de société.**



02

## Génération Dijon : un projet construit avec toute la communauté éducative

À chaque temps de sa vie, l'enfant grandit et s'épanouit grâce à **l'accompagnement d'une multitude de personnes** : les parents bien sûr, mais également les professionnels de la petite enfance, de l'Éducation nationale, les enseignants, les animateurs, les acteurs du monde associatif, les éducateurs sportifs, les médiateurs culturels, etc. C'est pourquoi **une politique éducative se conçoit de manière partagée**, à l'aide des compétences et expertises de chacun des acteurs éducatifs.

*À Dijon, la démocratie participative fait partie de la vie des habitants depuis de nombreuses années. Il était donc naturel de faire appel à l'intelligence collective et aux expertises de chacun pour construire ce nouveau projet éducatif. C'est d'ailleurs la première fois en France qu'un projet éducatif fait l'objet d'une concertation ouverte au grand public.*

**Franck Lehenoff**

ADJOINT AU MAIRE DE DIJON,  
DÉLÉGUÉ À L'ÉDUCATION  
ET À LA RESTAURATION SCOLAIRE  
BIO ET LOCALE

# Les acteurs éducatifs



*Génération Dijon* est porté par la ville de Dijon, en partenariat avec



**Aussi, parce que les citoyens ont toute légitimité pour construire un projet éducatif qui est celui de toute une génération au sein de la ville, le projet Génération Dijon a été élaboré dans une démarche novatrice de participation citoyenne.**

La **concertation**, organisée à l'automne 2022, a mobilisé plusieurs centaines de participants, donnant lieu à des échanges et des propositions riches et constructifs :

- une réunion de lancement en septembre (143 participants) ;
- une réunion avec les partenaires éducatifs (53 participants) ;
- une réunion avec les responsables des structures municipales (55 participants) ;
- 4 ateliers thématiques en octobre et novembre qui ont mobilisé 91 participants (enfants, parents, professionnels de l'éducation) sur les thèmes suivants :
  - › « Être parent aujourd'hui à Dijon »,
  - › « La participation des enfants et des jeunes à la vie de la Cité »,
  - › « Les nouveaux enjeux éducatifs »,
  - › « Les conditions de réussite de Génération Dijon » ;
- la mobilisation de 120 enfants et jeunes à travers :
  - › un atelier dédié aux collégiens et aux lycéens,
  - › une Agora jeunes sur le thème de la vie étudiante,
  - › les travaux des élus du conseil municipal d'enfants ;
- la mobilisation des enfants des accueils de loisirs extrascolaires ;
- les ateliers de quartier (170 participants) ;
- l'animation de la plateforme participative [generation.dijon.fr](http://generation.dijon.fr) qui a suscité l'intérêt de plus de 6 300 visiteurs.







03



## Les orientations de Génération Dijon

### Associer les parents : un engagement prioritaire

Les parents et plus largement l'environnement familial sont **les premiers éducateurs**.

Avec Génération Dijon, la ville réaffirme son engagement à travailler avec l'ensemble des parents, à la fois pour **les conforter dans leur rôle** auprès de leur(s) enfant(s) et pour **les associer à la construction des actions** qui leur sont destinées.

*Les parents et plus largement l'environnement familial sont les premiers éducateurs, c'est pourquoi il était essentiel de placer ce rôle majeur au cœur de la construction du projet Génération Dijon. La ville réaffirme ainsi son soutien à la parentalité dans un contexte où les rapports familiaux ont fortement évolué.*

**Kildine Bataille**

ADJOINTE AU MAIRE  
DE DIJON, DÉLÉGUÉE  
À LA PETITE ENFANCE,  
À L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES  
ET À LA LUTTE CONTRE  
LES VIOLENCES FAITES  
AUX FEMMES

## CONFORTER LES PARENTS DANS LEUR RÔLE

La ville s'attachera à :

- cultiver chez ses professionnels des **postures d'accueil et d'écoute bienveillantes et non jugeantes**, en favorisant la prise en compte des compétences de chacun des parents, homme comme femme et **quelle que soit la situation et la configuration familiale** ;
- **multiplier les temps et occasions d'activités** partagées parents/enfants/professionnels au sein des structures de la petite enfance, périscolaires et extrascolaires, favorisant les rencontres avec les professionnels et les parents, les échanges autour des pratiques éducatives ;
- **encourager les coopérations des professionnels**, à la fois pour **faciliter les transitions entre les différents temps de la journée et les passerelles entre les âges**, mais aussi pour orienter les familles vers les ressources du territoire adaptées aux besoins spécifiques qu'ils peuvent rencontrer, avec une attention renforcée en direction des familles plus vulnérables ou fragilisées.

## IMPLIQUER LES PARENTS

Considérant que les parents doivent être acteurs de la construction des actions qui les concernent et intéressent leur(s) enfant(s), la ville :

- donnera une place à part entière aux parents **dans les instances de gouvernance**, telle que celle de Génération Dijon, des structures d'accueil de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, ou de tout projet structurant pour les enfants et les jeunes ;
- organisera un dialogue régulier avec les parents au sein des quartiers, grâce à des réunions qui donneront à ceux qui le souhaitent la possibilité **d'échanger avec les élus et services**, pour faire remonter les besoins du terrain, partager les solutions existantes ou réfléchir à de nouvelles pistes d'actions ;
- les sollicitera pour **concevoir ou repenser certaines actions spécifiques**.





## 4 priorités pour une génération



Avec Génération Dijon, la ville franchit une nouvelle étape en donnant aux enfants et aux jeunes la possibilité d'être acteurs du monde de demain, à travers **quatre orientations fortes qui complètent celles, désormais permanentes, des précédents projets éducatifs.**

Ces orientations répondent aux récentes évolutions de la société et aux attentes et besoins exprimés pendant la concertation.

**GÉNÉRATION  
ACTRICE ET CITOYENNE**

**GÉNÉRATION  
INCLUSIVE ET SOLIDAIRE**

**GÉNÉRATION  
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

**GÉNÉRATION  
DE L'ÈRE NUMÉRIQUE**

*Quatre orientations ont été choisies pour Génération Dijon. Elles forment notre feuille de route politique pour les 10 prochaines années et répondent aux évolutions qui ont bouleversé notre société et façonné l'environnement dans lequel grandissent et se construisent les jeunes Dijonnaises et Dijonnais.*

**Hamid El Hassouni**

**ADJOINT AU MAIRE DE DIJON, DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE,  
À LA VIE ASSOCIATIVE, À L'ÉDUCATION POPULAIRE ET AUX SAVOIRS POPULAIRES**

# Génération actrice et citoyenne

## → Faire participer les enfants et les jeunes à la vie de la Cité

L'adhésion aux valeurs démocratiques doit être soutenue activement.

C'est pourquoi, la ville entend donner la parole et toute leur place aux enfants et aux jeunes, afin de donner un sens à la notion de démocratie dès le plus jeune âge. Dans cette perspective, la ville de Dijon soutiendra toutes les initiatives favorisant l'échange d'idées et de connaissances pour encourager les jeunes à se construire un avis éclairé, à dialoguer et à s'engager pour des projets collectifs.

Les instances participatives existantes seront mobilisées, dans une démarche de représentation entre ses membres et tous les enfants et les jeunes. Le rôle des enfants élus au Conseil municipal d'enfants (CME) vis-à-vis de leurs pairs sera renforcé : organisation d'échanges et de retours d'expérience à l'école ou sur les temps périscolaires, projets communs, etc. Des Agoras jeunes, temps d'échanges entre les jeunes et les élus, initiées en 2021, seront organisées à intervalles réguliers, dans les différents quartiers. Enfants et jeunes seront consultés à ces occasions sur des sujets qui les concernent directement.

## → Mobiliser les enfants et les jeunes pour la diversité et l'égalité

La double labellisation Diversité – Égalité témoigne de l'engagement de Dijon dans la lutte contre les discriminations et en faveur de l'égalité femmes-hommes. La mobilisation autour de ces enjeux, nécessaires pour faire société, doit intervenir dès le plus jeune âge. Les enfants et les jeunes doivent être des ambassadeurs avertis en la matière. Pour cela, ils seront associés à tous les événements organisés ou soutenus par la ville et dédiés à ces questions. La sensibilisation dans les lieux et temps qui les concernent directement (dans les multi-accueils de la petite enfance, à l'école, dans les activités périscolaires et extrascolaires, sportives et culturelles, etc.) sera encouragée, de même que l'aménagement non genré des cours d'école et des lieux d'accueils.

## → Donner aux jeunes les clés pour être acteurs de leur devenir

La confiance des jeunes en l'avenir a été mise à mal et l'est encore par la crise sanitaire, la crise écologique ou le retour de la guerre en Europe.

La ville se fixe comme objectif de donner à tous les jeunes accès aux informations et ressources les aidant à construire leur projet de vie et leur autonomie, et ce quel que soit leur environnement familial. À ce titre, une attention particulière sera portée à l'éducation du décodage de l'information et à la sensibilisation aux mécanismes de manipulation de celle-ci, notamment via les réseaux sociaux.

Un projet jeunesse sera structuré, en lien avec les partenaires du territoire, au regard des besoins des jeunes. Il s'agira de définir les modalités de soutien et d'accompagnement des initiatives et des projets des jeunes par les acteurs éducatifs et la ville dans une visée d'émancipation, d'expérimentation et d'autonomie des jeunes vers leur vie d'adulte. Une réflexion sera également conduite sur les modalités de mise en place d'une information conçue pour les jeunes et avec eux, sur leur ville et sur les sujets qui les concernent et les intéressent.



# Génération actrice et citoyenne

## → Favoriser le bien-être psychique et les interactions sociales positives

Prendre conscience de ses émotions et de celles des autres, des effets de ses comportements, développer l'estime de soi et l'empathie sont quelques-uns des savoir-être à cultiver afin de faire face aux difficultés et exigences de la vie. Ceux-ci favorisent le bien-être psychique de chacun et la capacité à développer des interactions sociales respectueuses et enrichissantes.

La prise en compte de cet enjeu sera encouragée dans les structures d'accueil collectif municipales, dès le plus jeune âge, et la ville soutiendra toutes les démarches concertées et construites par l'ensemble de la communauté éducative en ce sens, notamment concernant la prévention et le traitement du harcèlement.

## → Faire des différences une richesse

Enfants et jeunes se côtoient au quotidien avec leurs différences.

La ville continuera à favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein de ses structures d'accueil. Elle prendra en compte l'aménagement de leurs espaces de vie, d'apprentissages et de loisirs, la formation de ses professionnels et la sensibilisation des enfants, avec l'appui notamment d'une référente santé et accueil inclusif pour la petite enfance.

Elle encouragera les démarches valorisant les interdépendances entre individus, différents, mais non moins égaux et riches de potentialités.

## → Promouvoir la solidarité entre les générations

Les échanges entre enfants de différents âges seront développés pour responsabiliser les plus grands tout en permettant aux plus petits de bénéficier de leurs expériences. La ville soutiendra les partenariats entre crèches, établissements scolaires et accueils de loisirs allant en ce sens, mais aussi les pratiques de tutorat et de mentorat entre jeunes, étudiants et enfants.

Elle favorisera les actions donnant une place aux grands-parents et valorisera les actions intergénérationnelles conduites avec les structures d'accueil des personnes âgées.



# Génération de la transition écologique

## → Pratiquer de nouvelles manières d'habiter le monde

Les enfants et les jeunes ont un rôle clé à jouer dans l'adaptation nécessaire de nos modes de consommation, d'alimentation, de déplacement et de rapport au monde naturel et vivant, face aux enjeux climatiques et de biodiversité. À ce titre, toutes les initiatives portées par les enfants et les jeunes eux-mêmes seront favorisées.

Le tri et le compostage des déchets seront progressivement généralisés notamment au sein des multi-accueils petite enfance, des écoles et accueils de loisirs. Les activités manuelles et pratiques, utiles dans la vie de tous les jours, les ateliers de réparation d'objets du quotidien, seront régulièrement proposés sur les temps de loisirs, dans une logique de recyclage et de réemploi, à tous les âges. La fréquentation régulière et respectueuse de la nature, en ville ou en dehors, sera également encouragée.

## → Donner accès au plus grand nombre à une alimentation saine et durable

Dijon, ville de la gastronomie, veut également favoriser l'accès à une alimentation saine et durable pour le plus grand nombre. En lien avec le projet alimentaire ProDij., porté par Dijon métropole, la ville poursuivra ses efforts en matière de restauration scolaire (plus de 8 000 repas servis quotidiennement). L'objectif : développer les circuits courts et l'alimentation bio, les alternatives végétales et réduire le gaspillage alimentaire, en mobilisant les enfants et les adultes qui les encadrent sur le temps de pause méridienne.



## → Penser des espaces publics vertueux pour les enfants et les jeunes

Le programme Ambition éducative 2030 voté à l'automne 2021 prévoit un investissement soutenu, sur dix ans, pour la modernisation, la rénovation énergétique et la végétalisation des espaces d'apprentissage et de loisirs des enfants. La ville portera également une attention particulière aux usages des enfants et des jeunes dans tout projet de réaménagement de l'espace public.

## → Favoriser les mobilités actives et durables dès le plus jeune âge

Le développement des mobilités actives et durables telles que le vélo et la marche à pieds, sert deux objectifs : celui de la réduction de la pollution de l'air et celui de la lutte contre les problèmes de santé liés à la sédentarité. La part de ces mobilités sera accrue, à la fois par des aménagements sécurisants et par des propositions d'apprentissage, notamment de la pratique du vélo en milieu urbain, construites de manière partenariale.



# Génération de l'ère numérique

## → Développer l'esprit critique face et grâce aux médias numériques

Enfants et jeunes doivent être formés à la compréhension de l'économie du numérique, aux enjeux liés aux algorithmes, à l'identité en ligne, aux relations sur les réseaux sociaux ou encore au cyberharcèlement. La ville sera partie prenante d'un réseau d'acteurs de l'éducation aux médias numériques, afin qu'elle se déploie sur tous les temps éducatifs et qu'elle contribue à l'autonomie et la sécurité des enfants et des jeunes. Dans ce cadre, un appui pourra également être apporté à la création de contenus alternatifs positifs.

## → Promouvoir les usages positifs du numérique au sein des familles

Les messages autour des écrans ne peuvent se résumer à un discours injonctif et limitatif quant à leur temps d'utilisation. La ville soutiendra les initiatives pour diffuser auprès des parents les usages partagés et/ou éducatifs du numérique, qui favorisent au lieu d'entraver le développement de l'enfant. Il s'agit aussi de les outiller et de dialoguer sur ces sujets avec les plus grands, afin que les outils numériques ne soient pas facteurs de séparation et d'isolement, mais à l'inverse de lien et d'ouverture.

## → Agir pour l'accessibilité numérique

Avoir accès aux outils numériques et en maîtriser l'usage sont deux conditions devenues indispensables aux familles pour accompagner leurs enfants dans leur scolarité. La ville soutiendra ainsi les actions de médiation numérique et favorisera les initiatives destinées à réduire les inégalités d'accès aux ressources et équipements numériques.







04

## Génération Dijon : les principes de mise en œuvre

### → Une gouvernance institutionnelle inédite

Pour mutualiser les ressources du territoire, favoriser les synergies éducatives et créer une culture éducative commune, une instance de gouvernance unique sera instituée pour piloter les actions issues de Génération Dijon, de la Convention territoriale globale et de la Cité éducative. Cette instance sera composée de la ville, de la Direction académique, de la Préfecture et de la Caisse d'allocations familiales, afin de faire converger les actions publiques.

Tout au long de sa mise en œuvre, Génération Dijon fera l'objet d'une évaluation en associant les institutions partenaires, les élus, les associations, les professionnels, les enfants, les jeunes et leurs parents.

Un observatoire sera créé pour rendre compte de l'action éducative de la ville sous ses multiples facettes et veiller à ce que l'objectif d'accompagnement des publics les plus fragiles soit effectivement atteint.

### → Une mise en œuvre territorialisée

Des instances éducatives territorialisées seront instituées et généralisées dans chaque quartier pour faire vivre Génération Dijon au plus près de la vie des familles. Elles assureront le suivi, le partage et la cohérence des projets. Rassembler les acteurs éducatifs des quartiers créera ou renforcera la proximité et la dynamique éducative autour des enfants et des jeunes.

### → Des partenaires éducatifs associatifs soutenus dans leurs actions

Les orientations municipales seront portées dans les partenariats associatifs et formalisées dans des conventions d'objectifs et de moyens. Ces orientations municipales ont vocation à être complétées et enrichies par les projets, nombreux et riches, des associations éducatives du territoire. Elles laissent toute la place aux initiatives des acteurs de terrain pour répondre aux besoins des publics qu'ils accompagnent.

### → Une politique éducative déclinée par les acteurs municipaux

Véritable socle de la politique éducative municipale, Génération Dijon porte des ambitions qui ont vocation à être affirmées et articulées à plusieurs niveaux :

- › en les déclinant à travers l'ensemble des politiques publiques sectorielles portées par les élus dont les actions sont destinées aux enfants et aux jeunes du territoire, telles que les politiques sportive, culturelle, sociale, santé, intergénérationnelle, environnementale, d'inclusion, etc ;
- › en les intégrant comme axes forts et prioritaires dans l'ensemble des projets pédagogiques des structures d'accueil et des équipements municipaux.

La mise en œuvre des orientations de la municipalité sera enfin accompagnée par un plan de formation des professionnels éducatifs municipaux, sous la forme :

- › d'actions de formations continues ;
- › d'actions de formations conjointes inter professionnelles ;
- › de formations qualifiantes en matière de jeunesse et d'éducation populaire.









**Génération  
Dijon** UNE AMBITION  
ÉDUCATIVE

